

# 1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

## 1.1. Année Covid

Nous avons traversé une saison 2019-2020, interrompue le 13 mars par cette pandémie.

Je ne pourrai donc vous présenter qu'un rapport tronqué et des chapitres non étayés par des chiffres : bilan financier de la saison 19-20, budget prévisionnel de la saison 20-21.

Soyez cependant assurés que j'essaie de vous présenter un bilan et des perspectives honnêtes.

Notre assemblée Générale aurait du être élective, mais nous nous abstenons de voter en cette période si perturbée.

J'espère que nous pourrons tenir une AG en présentiel en mai ou juin 2021, et repartir vers un nouvel avenir pour le bridge et plus particulièrement pour notre club.

## 1.1. Le bénévolat :

Je voudrais vous rappeler un point très important pour la vie de notre club :

- **Ce club est entièrement géré par des bénévoles**, seules 2 personnes perçoivent des rémunérations
  - **Alain Gérard** qui reçoit des indemnités de déplacement pour venir assurer les cours qu'il délivre bénévolement à l'école de bridge
  - **Louis Masteau** qui est salarié du Cercle Paul Bert pour assurer les cours de l'école de bridge et l'animation du club, son salaire est intégralement supporté par la trésorerie du club
- Toutes les autres personnes sont des bénévoles, bénéficiant certes de certains privilèges, affichés dans l'espace accueil. Alors **respectez le travail** qu'ils accomplissent pour vous accueillir du mieux possible, indépendamment de la sympathie que vous pouvez ressentir à leur égard.

**Aidez-nous :**

- à rendre ce club encore plus agréable à vivre,
- à le ranger,
- à le nettoyer...

Alors un grand merci à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps, je n'oublie pas de remercier également les membres du club qui répondent à nos appels pour aider ponctuellement.

## 1.2. Les adhérents - La fréquentation des TR

### ➤ Évolution du nombre d'adhérents

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 Au 22/11	20-21 /19-20
Club	205	214	209	212	217	228	256	154	60%
Ecole	99	58	64	66	82	82	61	45	74%
Total	304	272	273	278	299	310	317	199	63%
Licenciés			228	254	267	274	279	184	66%

- Lors de la saison 2019-2020 nous étions le 2<sup>ème</sup> club de Bretagne aussi bien en nombre d'adhérents qu'en nombre de licenciés.
- Nous devrions le rester cette saison.
- Fréquentation des tournois de régularité, SDE= simultané des écoles, CDEF=coupe de France école de bridge

	TR	Roy René	SDE	CDEF	Total
2017-2018	5792	664	103	16	6575
2018-2019	5841	654	94	0	6589
2019-2020	4072	471	74	18	4635
Moyenne table/semaine	<b>80,2 tables</b>		de septembre 2019 à mars 2020		

## 1.3. La vie du club

Nous n'avons pas pu mettre en place toutes les manifestations habituelles, mais cette première partie de l'année a été riche en manifestations ayant pour but de créer un bon esprit de convivialité dans notre club :

- Beaujolais nouveau
- Verre de l'amitié pour la nouvelle année
- Crêpes de la chandeleur

Nous avons aussi eu le regret de voir 4 membres du club nous quitter : Jean Le Bihan, Monique Sauteron et Eugène Raoult et Annick Zambaux. Nous ne les oublierons pas.

## 1.4 L'école de bridge

Louis Masteau est dorénavant salarié à temps plein.

Un excellent atout pour notre club.

Louis assurant l'intégralité de la formation, il nous garantit une progressivité et une homogénéité de celle-ci.

Les intervenants à l'école de bridge sont :

- **Alain Gérard** : bénévole, perçoit des indemnités de déplacement
- **Louis Masteau** : salarié

En réserve

- **Pierre Hamon** : bénévole
- **Jacques Lecareux** : bénévole

Les atouts de notre école de bridge:

- 2 titulaires du diplôme de « **Maître assistant** », **Alain Gérard et Louis Masteau**
- 2 titulaires du titre de « **Moniteur** », Pierre Hamon et Jacques Lecareux.
- École labellisée par la FFB

**Notre école de bridge est un vecteur important de pérennité de notre club.**

## Evolution des effectifs de l'école de bridge

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
85	66	82	73	60	45

## Planning de l'école de bridge pour la saison 2019-2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 <sup>ème</sup> année 9h30-11h30	Perf/Atel JdC 9h30-11h30		Stages 9h30-11h30	1 <sup>ère</sup> année 9h30-11h30
SEF 18h-20h	2 <sup>ème</sup> année/Atel JdC 18h-20h			Tournois Ecole de bridge

## Planning de Louis Masteau

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3 <sup>ème</sup> année 9h30-11h30	Perf/Atel JdC 9h30-11h30	Préparation des TR	Stages 9h-12h	1 <sup>ère</sup> année 9h30-11h30
Animation TR 14h-17-30	Animation TR 14h-17-30		Animation TR 14h-17-30	Tournois Ecole de bridge 14h-17h
SEF 18h-20h	2 <sup>ème</sup> année 18h-20h			

Il nous faut évoquer le coût de l'école de bridge.

J'ai mené depuis ma prise de fonction une politique de recadrage des charges financières entre l'activité du club et l'école de bridge. Cette année la cotisation d'un bridgeur suivant les cours de l'école de bridge est de 345€

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Adhésion	111€	111€			75€	57€	50€	55€
Tarif école	45€				120€	150€	200€	250€
Licence	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€	40€
Total	196€				235€	247€	290€	345€

Nous pourrions comparer ce tarif de 345€ aux tarifs d'autres activités du CPB théâtre 322€, Yoga 273€.

Ces 2 dernières activités bénéficient de subventions dont nous ne bénéficions pas. Notre club est financièrement autonome. Nos subventions sont : la mise à disposition de locaux, la structure du CPB.

## Coût de l'école de bridge

Effectif école 45, 60 en 2019-2020		11250€
Cotisation 250 €		
Ateliers 35/an 1 260 €	4 participants du club 6€ (2 croix) 840 €	1260€
	4 participants de l'école 3€ (1 croix) 420 €	
Stages internes	15 stagiaires membres 12€ (4croix) 1 620 €	1890€
	5 stagiaires école 6€ (2 croix) 270 €	
<b>Recette globale estimée</b>		<b>14 400 €</b>
<b>Dépenses</b>	salaire + charges 28 760 €	<b>30 760 €</b>
	défraiement profs 2 000 €	
<b>Coût de l'école de bridge</b>		<b>16 360€</b>



## 1.5. Le bridge scolaire

Placide Fresnais gère les interventions du CPB Bridge dans les collèges, l'équipe d'intervenants est constituée de : Placide Fresnais, Daniel Bagot, Thierry Danset, Georges Collin, Alain Durand, Anne Franque, Marie-Annick Ramage, Nous intervenons dans 3 collèges publics rennais :

- Collège du Landry :
  - 5 élèves débutants
  - 5 élèves en seconde année de bridge
- Collège des Ormeaux : 5 débutants
- Collège Emile Zola : première année d'initiation au bridge dans cet établissement, 2 élèves

En raison de la pandémie toutes les initiations ont été stoppées, et la finale régionale n'a pas pu avoir lieu.

Les 5 élèves de 5<sup>ème</sup> du collège du Landry étaient très motivés et s'inquiétaient de la poursuite de l'activité à la rentrée prochaine.

Malheureusement il est fort peu probable que l'activité bridge redémarre dans les collèges pour la saison 2020-2021.

## 1.6. Les investissements et les aménagements 2019-2020

- ✓ *Achat d'un nouvel ordinateur pour l'accueil des tournois de régularité*
- ✓ *Réfection des sols : de l'école de bridge, du bureau du club et du SAS situé devant le bureau et l'école*
- ✓ *Aménagement de l'espace rangement des chaises et des plateaux stockés dans la salle de l'école de bridge*
- ✓ *Pose d'un rideau cache-misère au fond de la salle de l'école de bridge*
- ✓ *Achat et installation d'un vidéoprojecteur dans la salle de l'école de bridge*
- ✓ *Modification de la salle de l'école (salle 4) de bridge pour qu'elle puisse accueillir des compétitions dans cette période covid :*
  - *déplacement du haut-parleur du bureau vers la salle 4,*
  - *installation d'un écran pour affichage du « Timer » et des résultats des tournois.*

## 2. Rapport financier 2019-2020

### 2.1. Bilan en fin de saison 2019-2020

Compte-tenu de la situation sanitaire, le bilan financier de cette saison ne représente pas le fonctionnement normal de notre club. Nous n'avons pas effectué un bilan détaillé de cette saison, nous terminons la saison en dégageant un **bénéfice de 6428,41€**. Je vous rappelle que les bénéfices dégagés par les groupes sont affectés à l'ensemble du cercle. Il en est de même pour les déficits qui sont couverts par la trésorerie du cercle.

### 2.2. Tarifs du club : saison 2020-2021

- Adhésions CPB
  - 55€
  - 40€ pour les membres du bureau et les juniors
- Licence : le prix de la licence reste inchangé 40€, 10€ pour les juniors
- Droits de table pour les membres du club
  - 30€ la carte de 10 tournois de régularité, 4€ à l'unité. Tous les participants devront acquitter ce droit de table à l'exception de l'animateur  
*Par paire : encaissé 6€, reversé à la FFB et au comité de Bretagne 1,54€, reliquat pour le club 4,46€.*
  - 6€ pour les simultanés du Roy René en utilisant la carte de 10 tournois, 8€ à l'unité.  
*Par paire : encaissé 12€, reversé 7,14€ soit 4,86€ de trésorerie pour le club*
- Droits de table pour les joueurs extérieurs
  - Tournois de régularité de l'après-midi : 7€ à l'unité, carnets de 10 tournois à 60€.
  - Tournoi du mercredi soir 5€ et un verre de l'amitié, quand nous pourrons l'offrir
  - Simultané : 9€

### 2.4. Interventions extérieures

Toutes les interventions extérieures : Roger Zérathe, Jacky Destoc ne pourront avoir lieu cette année



## **2.5. Budget prévisionnel du club pour la saison à venir**

Ne pouvant nous appuyer sur des hypothèses plausibles, nous sommes dans l'impossibilité d'établir un budget prévisionnel. Je crains fort que nous terminions la saison 2020-2021 dans le rouge.

## **3. Les activités de la saison à venir**

Nous sommes bien sûr tributaire de l'évolution de la situation sanitaire, et à ce jour nous ne pouvons prévoir aucune activité conviviale.

Nous ne pouvons qu'espérer rouvrir le club le plus rapidement possible.

## **4. Le bureau du CPB Bridge**

Le bureau actuel

*Président:* Jacques Lecareux

*Secrétaire :* Anne Colobert

*Trésorier :* Alain Gérard

*Trésorier adjoint :* Marie-France Gerber

*Responsable des compétitions :* Hervé Riaux

*Responsables des tournois de régularité :* Jean-Noël Le Frêche

*Responsable informatique :* François Tanguy

*Responsable site :* Pierre Borde

*Responsable des festivités et de l'intendance :* Geneviève Régnier

*Membre :* Roland Denais

Nous envisageons d'élargir le bureau, mais le fonctionnement ralenti du club reporte la constitution du nouveau bureau à la prochaine Assemblée Générale qui devrait pouvoir se tenir en présentiel

## **5. Comité d'éthique du club**

*Nous devons renouveler notre comité d'éthique du fait du départ d'un membre de ce comité, Edith Sellin, ainsi que celui de Georges Collin appeler à entrer dans le bureau.*

*Celui-ci ne pourra pas être élu lors cette année, mais nous le soumettrons à votre approbation lors de la prochaine AG Cercle Paul Bert Bridge, qui j'espère pourra se tenir en mai 2021.*

*Voici les personnes qui nous avons cooptées pour constituer le comité d'éthique du club, qui nous l'espérons n'aura pas lieu de siéger.*

- ❖ **BESNARD Roger**
- ❖ **FRESNAIS Placide**
- ❖ **GATEL Paul**
- ❖ **GAUDICHET Christiane**
- ❖ **LE TERTRE Michèle**